



GARDERIE PERISCOLAIRE DE DHUIZON
FICHE D'INSCRIPTION Année Scolaire 2025/2026

ENFANT(S) A INSCRIRE

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant
Nom				
Prénom				
Date de naissance				

Nom, Prénom et adresse du (des) représentant(s) légal (aux)

Qualité : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> autre	Qualité : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> autre
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Tél domicile :	Tél domicile :
Tél portable :	Tél portable :
Tel professionnel :	Tel professionnel :
Email :	Email :

Attention : pour la sécurité de votre enfant, la fiche de liaison jointe et les coordonnées téléphoniques actualisées sont indispensables pour procéder à l'inscription.

Veuillez communiquer tout changement de coordonnées en cours d'année scolaire auprès du secrétariat de Mairie (02.54.98.50.00 ou mairie-dhuizon@wanadoo.fr) ou du service de la garderie périscolaire via la boîte mail dédiée (garderie-dhuizon@mial.com ou 06.73.28.73.38)



PRESENCE A LA GARDERIE

⇒ Merci de cocher dans le tableau les jours de présence du ou des enfants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin					
Soir					

Merci d'entourer pour la première période les dates de présence du ou des enfant(s)

Septembre 2025	Mercredi 03/09	Mercredi 10/09	Mercredi 17/09	Mercredi 24/09
Octobre 2025	Mercredi 01/10	Mercredi 08/10	Mercredi 15/10	

Un nouveau tableau de présence vous sera remis à chaque fin de période afin de connaître les jours de présence de vos enfants.

TARIFS - FACTURATION

La prestation est due à partir d'une seule présence.

Une facture mensuelle sera établie en fonction du nombre de présences en garderie et selon le tarif en vigueur (au vu du registre de présence tenu par les surveillants de la garderie périscolaire).

Le règlement se fera à réception de la facture auprès du Trésor Public (paiement en ligne, chèque, espèces)

Accueil à caractère exceptionnel

Pour prendre en compte la notion de dépannage, un accueil pourra être proposé aux enfants non-inscrits. Le règlement de la prestation se fera au moyen d'un ticket à retirer au secrétariat de mairie.

PAYEUR (1 seul payeur possible)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....